



Informez-vous **librement**, téléchargez l'application **SUD Orano Recyclage**



SOLIDAIRES - UNITAIRES - DEMOCRATIQUES



21 février 2025

PRIME MARIAGE/PACS : VICTOIRE !

Le 19 février, interrogé par BFM Business sur nos résultats 2024 exceptionnels⁽¹⁾, Nicolas MAES évoquait la situation au Niger en ces termes « **Ils ont toujours refusé le dialogue, c'est ce qui nous a conduit à partir en justice** ». SUD applique malheureusement le même principe avec notre Direction (**nous communiquerons sur de nouvelles plaintes prochainement**).

Le 20 février, journée mondiale de la justice sociale, **la Cour d'Appel de CAEN a confirmé le jugement du Tribunal de Cherbourg en donnant raison à SUD Orano Recyclage**, rejoint par la CGT, sur l'application de la prime mariage/PACS.

SUD remercie très vivement ses adhérents. C'est grâce à votre confiance, à nos valeurs communes et en unissant nos moyens que les victoires juridiques sont possibles pour défendre nos droits et nos acquis.

Ainsi, **les salariés ayant touché une prime de mariage/PACS avant le 1^{er} janvier 2021 sont parfaitement éligibles à en bénéficier**, au titre de notre accord d'entreprise Orano Recyclage, **pour un nouvel événement de mariage ou PACS depuis cette date.**

La Direction osait prétendre que l'article encadrant la prime mariage/PACS n'était qu'un malheureux copier/coller issu du projet PEARL, **pourtant négocié pendant des mois**. Projet dont nul ne peut nier **les changements et conséquences**.

Encore récemment, Nicolas MAES est venu sur notre site pour évoquer le transfert de nos collègues d'Orano DEM, né du projet PEARL, vers Orano DS. Cette disparition d'Orano DEM, **aux terribles conséquences sociales**, est évoquée lors de chaque Comité de Groupe.

SUD ne se fait aucune illusion sur le jusqu'au-boutisme de la Direction (pourvoi en Cassation). **Qu'elle soit assurée qu'elle nous trouvera toujours en face d'elle pour défendre les injustices sociales, nos droits et nos acquis !**

Pour toutes vos questions, écrivez-nous sur sud.anc.lahague@gmail.com ou au **06.03.17.05.15** et au **06.75.38.74.79**

(1) Participation : En lisant le communiqué complet de nos résultats Groupe, on **constate un résultat opérationnel (ROP) de 1 085 millions d'€ en 2024** (contre 635 millions en 2023 et 509 millions en 2022).

Le calcul de la participation Groupe étant basé sur le ROP, **l'ensemble des salariés du Groupe (actifs et inactifs) devrait toucher une participation au titre de l'exercice 2024. Comme pour l'intéressement, c'est amplement mérité !**

Ces résultats n'arrangent pas la communication de notre si déloyale Direction. Celle-ci s'est empressée d'évoquer les efforts qu'il faudrait fournir. Elle a également écrit à SUD pour exprimer qu'il était anormal de toucher de l'intéressement sur La Hague alors que tous les objectifs de production n'ont pas été tenus. Ça n'empêche cependant pas les médailles...

Atteinte d'amnésie sélective, elle n'évoque à aucun moment toutes les pannes techniques sur les chaînes de cisailage et de vitrification. Elle se coiffe de nouveau de sa coquille de Calimero en évoquant que le contrat ATR 2024-2026 se fait avec un ROP < 0 € (**après avoir fait miroiter jusqu'à 100 millions d'€ supplémentaires par an sur ce contrat**). **Incompétente pour négocier avec EDF, la Direction entend améliorer sa marge via la masse salariale**, malgré les efforts des salariés depuis des années et en « oubliant » de préciser que le ROP de l'Aval du Groupe **est de 616 millions d'€ en 2024** (122 millions en 2023).

SUD ORANO RECYCLAGE DÉFEND NOS DROITS ET NOS ACQUIS



Pour être plus forts ensemble, n'hésitez plus à nous rejoindre : [cliquez ici](#)